

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 11 juillet 2016 portant nomination du psychiatre référent national

NOR : AFSP1630562A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R.6311-32,

Arrête :

Article 1^{er}

M. le professeur Didier Cremniter, psychiatre référent de la zone Île-de-France, est nommé psychiatre référent national par intérim jusqu'à la nomination du psychiatre référent national.

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 11 juillet 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
B. VALLET